COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
DE GRAND COGNAC

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

REGLEMENT GRAPHIQUE au 1 / 5000e

CHATEAUBERNARD - PLAN 1 / 2



PLUi approuvé le 25 avril 2024
Modification Simplifiée N°1 approuvée le 10 décembre 2025
Modification de Droit Commun N°1 approuvée le 24 septembre 2026

Annexé à la délibération,

Monsieur le Président Jérôme SOURISSEAU

atelierurbanova urbanisme et architecture — ATELIER de l'EMPREINTE — Cabinet COUDRAY

Légende

- Limite communale

Limite parcellaire
- Bâti dur
- Bâti léger

Servitudes
- AZI (toutes zones)
- PPRI (toutes zones)

Elements de patrimoine (Art. L151-19 Code Urbanisme)
- Immeuble remarquable protégé
- Elément de petit patrimoine bâti protégé
- Elément de petit patrimoine bâti protégé
- Espace public remarquable protégé
- Elément de petit patrimoine non bâti protégé
- Site bâti remarquable protégé

Eléments de paysage et de continuité écologique (Art. L151-23 Code Urbanisme)
- Arbre remarquable protégé
- Alignement d'arbres protégé
- Haie protégée
- Boisement remarquable protégé
- Espace Boisé Classé protégé
- Pelouse relictuelle protégée
- Verger protégé
- Zone Humide protégée

Secteurs couverts par une OAP
- OAP thématique "Commerce" - Espace de Centralité
- OAP thématique "Commerce" - Espace de Périphérie
- OAP sectorielle "OAP à vocation économique"
- OAP sectorielle "OAP à vocation d'équipements"
- OAP sectorielle "Extension urbaine" avec schéma de principe
- OAP sectorielle "Extension urbaine"
- OAP sectorielle "Intensification urbaine" avec schéma de principe
- OAP sectorielle "Intensification urbaine"
- OAP sectorielle "OAP à vocation viticole"

Et sur l'ensemble du territoire :
- OAP thématique "Commerce"
- OAP thématique "PCAET"
- OAP thématique "Trame Verte et Bleue"

Autres prescriptions
- Changement de destination au titre de l'art. L 151-11 du Code de l'Urbanisme
- Linéaire commercial au titre de l'art. L 151-16 du Code de l'Urbanisme
- Emplacement réservé au titre de l'art. L 151-41 du Code de l'urbanisme
- Secteur protégé en raison de la richesse du sol ou du sous-sol au titre de l'art. L 151-34 du Code de l'urbanisme

Zonage

- A : Zone Agricole
- AU : Zone à urbaniser à vocation résidentielle
- AUe : Secteur à urbaniser dédié aux équipements d'intérêt collectif
- AUeh : Secteur à urbaniser dédié aux équipements d'intérêt collectif et à l'habitat
- AUX : Zone à urbaniser à vocation économique
- AUXh : Secteur à urbaniser à vocation mixte
- AUXv : Secteur à urbaniser dédié aux activités industrielles viticoles
- N : Zone naturelle et forestière
- Nj : Secteur à vocation de jardins familiaux ou parcs urbains
- Nm : Secteur dédié au développement du maraîchage
- Np : Secteur naturel protégé (environnement, paysage, risques)
- U : Zone urbaine mixte
- U_709 : Zone urbaine dédiée aux activités de la Base Aérienne
- Ue : Secteur dédié aux équipements d'intérêt collectif
- Ues : Secteur dédié aux équipements d'intérêt collectif et activités de service
- UX : Zone urbaine à vocation économique
- UXot : Secteur dédié à l'oenotourisme
- UXv : Secteur dédié aux activités industrielles viticoles

STECAL
- AE : Zone agricole dédiée aux équipements d'intérêt collectif
- APV : Zone agricole dédiée aux parcs photovoltaïques
- AS : Zone agricole dédiée à des activités médico-sociales
- ASa : Zone agricole dédiée à des activités d'enseignement, de santé ou d'action sociale
- ATh : Secteur dédié essentiellement à l'hébergement touristique
- ATr : Secteur dédié essentiellement à des activités d'accueil et de réception
- AX : Zone agricole dédiée aux activités économiques
- AXa : Secteur dédié aux activités économiques
- AXs : Secteur dédié aux activités de service avec accueil clientèle
- NG : Zone naturelle dédiée aux installations liées au Golf
- NGc : Secteur dédié aux constructions liées au Golf
- NGDV : Zone naturelle dédiée à l'accueil des gens du voyage
- NL1 : Secteur dédié aux loisirs et accueil du public
- NL2 : Secteur dédié aux loisirs et équipements sportifs
- NL3 : Secteur dédié aux entrepôts de stockage
- NL4 : Secteur dédié à la reconversion de sites existants pour projets mixtes
- NPV : Zone naturelle dédiée aux parcs photovoltaïques
- NT : Zone naturelle dédiée à des activités touristiques
- NTh : Secteur dédié essentiellement à l'hébergement touristique
- NX : Zone naturelle dédiée aux activités économiques
- NXd : Secteur dédié aux plateformes de gestion des déchets

N

0 250 500 m

Echelle 1:5000

Fond de plan : Cadastre Etalab 09/2025 - Plan généré le 23/09/2026

Emplacements réservés

COMMUNE	N°	MOTIF	BENEFICIAIRE	SURFACE (M²)
CHATEAUBERNARD	30	Création d'un cheminement doux	Commune	81
CHATEAUBERNARD	31	Elargissement de la rue de l'égalité pour mise à 2 voies	Commune	865
CHATEAUBERNARD	32	Création d'un bassin de gestion eaux pluviales	Commune	5476
CHATEAUBERNARD	33	Création d'un cheminement doux	CA Grand Cognac	3647
CHATEAUBERNARD	34	Création de voirie (réaménagement du chemin en rue)	CA Grand Cognac	31152
CHATEAUBERNARD	35	Reboisement	Commune	4750
CHATEAUBERNARD	36	Création d'un parking pour Chapelle des Templiers	Commune	853
CHATEAUBERNARD	38	Création d'un giratoire sur l'av. d'Angoulême	CA Grand Cognac	1481
CHATEAUBERNARD	39	Création d'un pont sur la RN141 et voiries d'accès	CA Grand Cognac	30682
CHATEAUBERNARD	40	Création d'un Réseau de Chaleur (largeur 6m)	CA Grand Cognac	2795
CHATEAUBERNARD	41	Création d'un accès à la zone à urbaniser au Nord-Est	Commune	1031
CHATEAUBERNARD	42	Création d'un giratoire entre la rue J. Monnet et la rue de la Pierre Levée	Commune	1111
CHATEAUBERNARD	43	Création d'une voie d'accès	Commune	361
CHATEAUBERNARD	44	Création d'une voie d'accès à la zone 1AU des Petits Champs	Commune	4200
CHATEAUBERNARD	45	Création d'une voie d'accès	Commune	1927
CHATEAUBERNARD	46	En vue d'une nouvelle liaison avenue Barbezieux/rue Pierre levée/rue J.Monnet	Commune	13332
CHATEAUBERNARD	47	Elargissement de la voirie "chemin du Breuil" à 10m d'emprise	Commune	917
CHATEAUBERNARD	48	Création d'une voirie de desserte	CA Grand Cognac	7457
CHATEAUBERNARD	49	Elargissement de la voirie "chemin du Breuil" à 10m d'emprise	Commune	1092
CHATEAUBERNARD	50	Elargissement du chemin Saint-Roch (CR n°9)	Commune	3525
CHATEAUBERNARD	52	Création de voirie pour desserte d'un lotissement	Commune	675
CHATEAUBERNARD	53	Création Rond-point - Sortie bretelle RN141 sur rue de l'Ansserie	Commune	695
CHATEAUBERNARD	54	Création d'une voie de contournement du centre-ville avec aménagement paysager	Département Charente	50639
CHATEAUBERNARD	55	Aménagement d'une piste cyclable le long de la RD 24	CA Grand Cognac	2297
CHATEAUBERNARD	56	Aménagement d'une piste cyclable le long de la RD 24	CA Grand Cognac	956
CHATEAUBERNARD	57	Aménagement d'une piste cyclable le long de la RD 24	CA Grand Cognac	415
CHATEAUBERNARD	58	Création d'un giratoire rue J. Monnet / rue du Commerce	CA Grand Cognac	1111
CHATEAUBERNARD	59	Création d'un giratoire sur l'avenue d'Angoulême	CA Grand Cognac	1255
CHATEAUBERNARD	60	Extension de la chaufferie bois	CA Grand Cognac	810
CHATEAUBERNARD	330	Aménagement d'une liaison douce entre Mairie et parc des Pierrières et d'une réserve d'eau de pluie pour plateau couvert	Commune	1062

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
DE GRAND COGNAC

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

REGLEMENT GRAPHIQUE au 1 / 5000e

CHATEAUBERNARD - PLAN 2 / 2



PLUi approuvé le 25 avril 2024
Modification Simplifiée N°1 approuvée le 10 décembre 2025
Modification de Droit Commun N°1 approuvée le 24 septembre 2026

Annexé à la délibération,

Monsieur le Président Jérôme SOURISSEAU

atelierurbanova urbanisme et architecture — ATELIER de l'EMPREINTE — Cabinet COUDRAY

Légende

- Limite communale

Limite parcellaire
- Bâti dur
- Bâti léger

Servitudes
- AZI (toutes zones)
- PPRI (toutes zones)

Elements de patrimoine (Art. L151-19 Code Urbanisme)
- Immeuble remarquable protégé
- Elément de petit patrimoine bâti protégé
- Elément de petit patrimoine bâti protégé
- Espace public remarquable protégé
- Elément de petit patrimoine non bâti protégé
- Site bâti remarquable protégé

Eléments de paysage et de continuité écologique (Art. L151-23 Code Urbanisme)
- Arbre remarquable protégé
- Alignement d'arbres protégé
- Haie protégée
- Boisement remarquable protégé
- Espace Boisé Classé protégé
- Pelouse relictuelle protégée
- Verger protégé
- Zone Humide protégée

Secteurs couverts par une OAP
- OAP thématique "Commerce" - Espace de Centralité
- OAP thématique "Commerce" - Espace de Périphérie
- OAP sectorielle "OAP à vocation économique"
- OAP sectorielle "OAP à vocation d'équipements"
- OAP sectorielle "Extension urbaine" avec schéma de principe
- OAP sectorielle "Extension urbaine"
- OAP sectorielle "Intensification urbaine" avec schéma de principe
- OAP sectorielle "Intensification urbaine"
- OAP sectorielle "OAP à vocation viticole"

Et sur l'ensemble du territoire :
- OAP thématique "Commerce"
- OAP thématique "PCAET"
- OAP thématique "Trame Verte et Bleue"

Autres prescriptions
- Changement de destination au titre de l'art. L 151-11 du Code de l'urbanisme
- Linéaire commercial au titre de l'art. L 151-16 du Code de l'Urbanisme
- Emplacement réservé au titre de l'art. L 151-41 du Code de l'urbanisme
- Secteur protégé en raison de la richesse du sol ou du sous-sol au titre de l'art. L 151-34 du Code de l'urbanisme

Zonage

- A : Zone Agricole
- AU : Zone à urbaniser à vocation résidentielle
- AUa : Secteur à urbaniser dédié aux équipements d'intérêt collectif
- AUeh : Secteur à urbaniser dédié aux équipements d'intérêt collectif et à l'habitat
- AUX : Zone à urbaniser à vocation économique
- AUXh : Secteur à urbaniser à vocation mixte
- AUXv : Secteur à urbaniser dédié aux activités industrielles viticoles
- N : Zone naturelle et forestière
- Nj : Secteur à vocation de jardins familiaux ou parcs urbains
- Nm : Secteur dédié au développement du maraîchage
- Np : Secteur naturel protégé (environnement, paysage, risques)
- U : Zone urbaine mixte
- U_709 : Zone urbaine dédiée aux activités de la Base Aérienne
- Ua : Secteur dédié aux équipements d'intérêt collectif
- Ues : Secteur dédié aux équipements d'intérêt collectif et activités de service
- UX : Zone urbaine à vocation économique
- UXot : Secteur dédié à l'oenotourisme
- UXv : Secteur dédié aux activités industrielles viticoles

STECAL
- AE : Zone agricole dédiée aux équipements d'intérêt collectif
- APV : Zone agricole dédiée aux parcs photovoltaïques
- AS : Zone agricole dédiée à des activités médico-sociales
- ASa : Zone agricole dédiée à des activités d'enseignement, de santé ou d'action sociale
- ATh : Secteur dédié essentiellement à l'hébergement touristique
- ATr : Secteur dédié essentiellement à des activités d'accueil et de réception
- AX : Zone agricole dédiée aux activités économiques
- AXa : Secteur dédié aux activités économiques
- AXs : Secteur dédié aux activités de service avec accueil clientèle
- NG : Zone naturelle dédiée aux installations liées au Golf
- NGc : Secteur dédié aux constructions liées au Golf
- NGDV : Zone naturelle dédiée à l'accueil des gens du voyage
- NL1 : Secteur dédié aux loisirs et accueil du public
- NL2 : Secteur dédié aux loisirs et équipements sportifs
- NL3 : Secteur dédié aux entrepôts de stockage
- NL4 : Secteur dédié à la reconversion de sites existants pour projets mixtes
- NPV : Zone naturelle dédiée aux parcs photovoltaïques
- NT : Zone naturelle dédiée à des activités touristiques
- NTh : Secteur dédié essentiellement à l'hébergement touristique
- NX : Zone naturelle dédiée aux activités économiques
- NXd : Secteur dédié aux plateformes de gestion des déchets

Echelle 1:5000

0 250 500 m

Fond de plan : Cadastre Etalab 09/2025 - Plan généré le 23/09/2026

Emplacements réservés

COMMUNE	N°	MOTIF	BENEFICIAIRE	SURFACE (M²)
CHATEAUBERNARD	30	Création d'un cheminement doux	Commune	81
CHATEAUBERNARD	31	Elargissement de la rue de l'égalité pour mise à 2 voies	Commune	665
CHATEAUBERNARD	32	Création d'un bassin de gestion eaux pluviales	Commune	5476
CHATEAUBERNARD	33	Création d'un cheminement doux	CA Grand Cognac	3647
CHATEAUBERNARD	34	Création de voirie (réaménagement du chemin en rue)	CA Grand Cognac	3152
CHATEAUBERNARD	35	Reboisement	Commune	4750
CHATEAUBERNARD	36	Création d'un parking pour Chapelle des Templiers	Commune	857
CHATEAUBERNARD	38	Création d'un giratoire sur l'av. d'Angoulême	CA Grand Cognac	1481
CHATEAUBERNARD	39	Création d'un pont sur la RN141 et voiries d'accès	CA Grand Cognac	30682
CHATEAUBERNARD	40	Création d'un Réseau de Chaleur (largeur 6m)	CA Grand Cognac	2795
CHATEAUBERNARD	41	Création d'un accès à la zone à urbaniser au Nord-Est	Commune	1031
CHATEAUBERNARD	42	Création d'un giratoire entre la rue J. Monnet et la rue de la Pierre Levée	Commune	1111
CHATEAUBERNARD	43	Création d'une voie d'accès	Commune	361
CHATEAUBERNARD	44	Création d'une voie d'accès à la zone 1AU des Petits Champs	Commune	4200
CHATEAUBERNARD	45	Création d'une voie d'accès	Commune	1527
CHATEAUBERNARD	46	En vue d'une nouvelle liaison avenue Barbezieux/rue Pierre levée/rue J.Monnet	Commune	13532
CHATEAUBERNARD	47	Elargissement de la voirie "chemin du Breuil" à 10m d'emprise	Commune	917
CHATEAUBERNARD	48	Création d'une voirie de desserte	CA Grand Cognac	7457
CHATEAUBERNARD	49	Elargissement de la voirie "chemin du Breuil" à 10m d'emprise	Commune	1092
CHATEAUBERNARD	50	Elargissement du chemin Saint-Roch (CR n°9)	Commune	3525
CHATEAUBERNARD	52	Création de voirie pour desserte d'un lotissement	Commune	875
CHATEAUBERNARD	53	Création Rond-point - Sortie hretelle RN141 sur rue de l'Arisserie	Commune	895
CHATEAUBERNARD	54	Création d'une voie de contournement du centre-ville avec aménagement paysager	Département Charente	50639
CHATEAUBERNARD	55	Aménagement d'une piste cyclable le long de la RD 24	CA Grand Cognac	2297
CHATEAUBERNARD	56	Aménagement d'une piste cyclable le long de la RD 24	CA Grand Cognac	956
CHATEAUBERNARD	57	Aménagement d'une piste cyclable le long de la RD 24	CA Grand Cognac	415
CHATEAUBERNARD	58	Création d'un giratoire rue J. Monnet / rue du Commerce	CA Grand Cognac	1111
CHATEAUBERNARD	59	Création d'un giratoire sur l'avenue d'Angoulême	CA Grand Cognac	1255
CHATEAUBERNARD	60	Extension de la chaufferie bois	CA Grand Cognac	810
CHATEAUBERNARD	330	Aménagement d'une liaison douce entre Mairie et parc des Pierrières et d'une réserve d'eau de pluie pour plateau couvert	Commune	1052

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
DE GRAND COGNAC

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

REGLEMENT GRAPHIQUE au 1 / 2500e

CHATEAUBERNARD



PLUi approuvé le 25 avril 2024
Modification Simplifiée N°1 approuvée le 10 décembre 2025
Modification de Droit Commun N°1 approuvée le 24 septembre 2026

Annexé à la délibération,

Monsieur le Président Jérôme SOURISSEAU

atelierurbanova urbanisme et architecture — ATELIER de l'EMPREINTE — CABINET COUDRAY

Légende

Limite communale

Limite parcellaire
- Bâti dur
- Bâti léger

Servitudes
- AZI (toutes zones)
- PPRI (toutes zones)

Elements de patrimoine (Art. L151-19 Code Urbanisme)
- Immeuble remarquable protégé
- Elément de petit patrimoine bâti protégé
- Elément de petit patrimoine bâti protégé
- Espace public remarquable protégé
- Elément de petit patrimoine non bâti protégé
- Site bâti remarquable protégé

Eléments de paysage et de continuité écologique (Art. L151-23 Code Urbanisme)
- Arbre remarquable protégé
- Alignement d'arbres protégé
- Haie protégée
- Boisement remarquable protégé
- Espace Boisé Classé protégé
- Pelouse relictuelle protégée
- Verger protégé
- Zone Humide protégée

Secteurs couverts par une OAP
- OAP thématique "Commerce" - Espace de Centralité
- OAP thématique "Commerce" - Espace de Périphérie
- OAP sectorielle "OAP à vocation économique"
- OAP sectorielle "OAP à vocation d'équipements"
- OAP sectorielle "Extension urbaine" avec schéma de principe
- OAP sectorielle "Extension urbaine"
- OAP sectorielle "Intensification urbaine" avec schéma de principe
- OAP sectorielle "Intensification urbaine"
- OAP sectorielle "OAP à vocation viticole" Et sur l'ensemble du territoire :
 - OAP thématique "Commerce"
 - OAP thématique "PCAET"
 - OAP thématique "Trame Verte et Bleue"

Autres prescriptions
- Changement de destination au titre de l'art. L 151-11 du Code de l'urbanisme
- Linéaire commercial au titre de l'art. L 151-16 du Code de l'Urbanisme
- Emplacement réservé au titre de l'art. L 151-41 du Code de l'urbanisme
- Secteur protégé en raison de la richesse du sol ou du sous-sol au titre de l'art. L 151-34 du Code de l'urbanisme

Zonage

- A : Zone Agricole
- AU : Zone à urbaniser à vocation résidentielle
- AUa : Secteur à urbaniser dédié aux équipements d'intérêt collectif
- AUéh : Secteur à urbaniser dédié aux équipements d'intérêt collectif et à l'habitat
- AUX : Zone à urbaniser à vocation économique
- AUXh : Secteur à urbaniser à vocation mixte
- AUXv : Secteur à urbaniser dédié aux activités industrielles viticoles
- N : Zone naturelle et forestière
- Nj : Secteur à vocation de jardins familiaux ou parcs urbains
- Nm : Secteur dédié au développement du maraîchage
- Np : Secteur naturel protégé (environnement, paysage, risques)
- U : Zone urbaine mixte
- U_709 : Zone urbaine dédiée aux activités de la Base Aérienne
- Ue : Secteur dédié aux équipements d'intérêt collectif
- Ues : Secteur dédié aux équipements d'intérêt collectif et activités de service
- UX : Zone urbaine à vocation économique
- UXot : Secteur dédié à l'oenotourisme
- UXv : Secteur dédié aux activités industrielles viticoles

STECAL
- AE : Zone agricole dédiée aux équipements d'intérêt collectif
- APV : Zone agricole dédiée aux parcs photovoltaïques
- AS : Zone agricole dédiée à des activités médico-sociales
- ASa : Zone agricole dédiée à des activités d'enseignement, de santé ou d'action sociale
- ATh : Secteur dédié essentiellement à l'hébergement touristique
- ATr : Secteur dédié essentiellement à des activités d'accueil et de réception
- AX : Zone agricole dédiée aux activités économiques
- AXa : Secteur dédié aux activités économiques
- AXs : Secteur dédié aux activités de service avec accueil clientèle
- NG : Zone naturelle dédiée aux installations liées au Golf
- NGc : Secteur dédié aux constructions liées au Golf
- NGDV : Zone naturelle dédiée à l'accueil des gens du voyage
- NL1 : Secteur dédié aux loisirs et accueil du public
- NL2 : Secteur dédié aux loisirs et équipements sportifs
- NL3 : Secteur dédié aux entrepôts de stockage
- NL4 : Secteur dédié à la reconversion de sites existants pour projets mixtes
- NPV : Zone naturelle dédiée aux parcs photovoltaïques
- NT : Zone naturelle dédiée à des activités touristiques
- NTh : Secteur dédié essentiellement à l'hébergement touristique
- NX : Zone naturelle dédiée aux activités économiques
- NXd : Secteur dédié aux plateformes de gestion des déchets

Echelle 1:2500

0 100 200 m

Fond de plan : Cadastre Etalab 09/2025 - Plan généré le 23/09/2026

Emplacements réservés

COMMUNE	N°	MOTIF	BENEFICIAIRE	SURFACE (M²)
CHATEAUBERNARD	30	Création d'un cheminement doux	Commune	81
CHATEAUBERNARD	31	Elargissement de la rue de l'égalité pour mise à 2 voies	Commune	865
CHATEAUBERNARD	32	Création d'un bassin de gestion eaux pluviales	Commune	5478
CHATEAUBERNARD	33	Création d'un cheminement doux	CA Grand Cognac	3647
CHATEAUBERNARD	34	Création de voirie (réaménagement du chemin en rue)	CA Grand Cognac	3152
CHATEAUBERNARD	35	Reboisement	Commune	4750
CHATEAUBERNARD	36	Création d'un parking pour Chapelle des Templiers	Commune	853
CHATEAUBERNARD	38	Création d'un giratoire sur l'av. d'Angoulême	CA Grand Cognac	1481
CHATEAUBERNARD	39	Création d'un pont sur la RN141 et voiries d'accès	CA Grand Cognac	30682
CHATEAUBERNARD	40	Création d'un Réseau de Chaleur (largeur 6m)	CA Grand Cognac	2795
CHATEAUBERNARD	41	Création d'un accès à la zone à urbaniser au Nord-Est	Commune	1031
CHATEAUBERNARD	42	Création d'un giratoire entre la rue J. Monnet et la rue de la Pierre Levée	Commune	1111
CHATEAUBERNARD	43	Création d'une voie d'accès	Commune	361
CHATEAUBERNARD	44	Création d'une voie d'accès à la zone 1AU des Petits Champs	Commune	4200
CHATEAUBERNARD	45	Création d'une voie d'accès	Commune	1527
CHATEAUBERNARD	46	En vue d'une nouvelle liaison avenue Barbezieux/rue Pierre levée/rue J.Monnet	Commune	13532
CHATEAUBERNARD	47	Elargissement de la voirie "chemin du Breuil" à 10m d'emprise	Commune	917
CHATEAUBERNARD	48	Création d'une voirie de desserte	CA Grand Cognac	7457
CHATEAUBERNARD	49	Elargissement de la voirie "chemin du Breuil" à 10m d'emprise	Commune	1092
CHATEAUBERNARD	50	Elargissement du chemin Saint-Roch (CR n°9)	Commune	3525
CHATEAUBERNARD	52	Création de voirie pour desserte d'un lotissement	Commune	675
CHATEAUBERNARD	53	Création Rond-point - Sortie bretelle RN141 sur rue de l'Ariseerie	Commune	895
CHATEAUBERNARD	54	Création d'une voie de contournement du centre-ville avec aménagement paysager	Département Charente	50639
CHATEAUBERNARD	55	Aménagement d'une piste cyclable le long de la RD 24	CA Grand Cognac	2297
CHATEAUBERNARD	56	Aménagement d'une piste cyclable le long de la RD 24	CA Grand Cognac	956
CHATEAUBERNARD	57	Aménagement d'une piste cyclable le long de la RD 24	CA Grand Cognac	415
CHATEAUBERNARD	58	Création d'un giratoire rue J. Monnet / rue du Commerce	CA Grand Cognac	1111
CHATEAUBERNARD	59	Création d'un giratoire sur l'avenue d'Angoulême	CA Grand Cognac	1255
CHATEAUBERNARD	60	Extension de la chaufferie bois	CA Grand Cognac	810
CHATEAUBERNARD	330	Aménagement d'une liaison douce entre Mairie et parc des Pierrières et d'une réserve d'eau de pluie pour plateau couvert	Commune	1082